



**Conseil d'administration
Séance du 18 juillet 2013**

**Délibération n° 18 -2012
Décision modificative n°1 du budget primitif 2013**

- Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L 1412-3 et L 1431-1 à L 1431-9 dans leur rédaction issue de la loi n° 2002-6 du 7 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle ;
- Vu l'arrêté préfectoral du 28 décembre 2010 portant création de l'école supérieure d'arts et médias de Caen/Cherbourg, établissement public de coopération culturelle ;
- Vu la délibération n° C-10-05-10 du Conseil communautaire de Caen la mer du 26 novembre 2010 ;
- Vu la délibération n° 2010/284 Conseil municipal de la ville de Cherbourg-Octeville du 16 décembre 2010 ;
- Vu la délibération n° 10-115 du Conseil régional de Basse-Normandie du 17 décembre 2010 ;
- Vu les statuts de l'école supérieure d'arts et médias de Caen/Cherbourg ;
- Vu l'inscription du projet de délibération à l'ordre du jour du conseil d'administration du 5 juillet 2013 ;
- Vu l'absence de la majorité des membres en exercice pour adopter ce projet de délibération ;
- Vu le CGCT et notamment ses articles L5211-1 et L2121-17 alinéa 2 autorisant le conseil d'administration à délibérer sans condition de quorum ;

Lors de sa séance du 15 mars 2013, le Conseil d'administration a voté le budget primitif 2013 par section et par chapitre.

Quelques ajustements de crédits sont nécessaires par voie de décision modificative :

Le tableau ci-dessous récapitule ces mouvements :

Section d'exploitation				
	BP 2013 voté le 15 mars 2013	DM 1	BP + DM 1	Commentaires
Opérations réelles				
Dépenses de l'exercice				
011 Charges à caractère général	1 877 100,00	- 450 000,00	1 427 100,00	Baisse charges Mepic (100K€); conteneurs section investissement (-65K€); Virement chap 12 RH Mepic (220K€); -65K€ charges gér
012 Charges de personnel et frais assimilés	4 028 445,00	220 000,00	4 248 445,00	(dont -40K€ ligne recherche mutualisation projet Mepic)
65 Autres charges de gestion courante				
66 Charges financières				
67 Charges exceptionnelles	20 000,00		20 000,00	
022 Dépenses imprévues	352 300,00	- 35 000,00	317 300,00	Diminution charges imprévues
Total	6 277 845,00	- 265 000,00	6 012 845,00	
Recettes de l'exercice				
70 Ventes de produits	287 500,00		287 500,00	
73 Produits issus de la fiscalité	3 000,00		3 000,00	
74 Subventions d'exploitation	5 534 500,00	- 200 000,00	5 334 500,00	Baisse recettes Mepic (-200K€)
75 Autres produits de gestion courante	15 000,00		15 000,00	
77 Produits exceptionnels	6 000,00		6 000,00	
Total	5 846 000,00	- 200 000,00	5 646 000,00	
Opérations d'ordre				
Dépenses de l'exercice				
042 Opération d'ordre entre sections	40 000,00		40 000,00	
023 Virement à la section d'investissement	200 000,00	65 000,00	265 000,00	Conteneurs Mepic (virment à la section d'investissement)
Total	240 000,00	65 000,00	305 000,00	
Recettes de l'exercice				
777 Reprise des subventions au compte de résultat				
Total				
002 Excédent de fonctionnement reporté de 2012	671 845,00		671 845,00	
Total des dépenses de l'exercice	6 517 845,00	- 200 000,00	6 317 845,00	
Total des recettes de l'exercice	6 517 845,00	- 200 000,00	6 317 845,00	
Section d'investissement				
	BP 2013 voté le 15 mars 2013	DM 1	BP + DM	Commentaires
Opérations réelles				
Dépenses de l'exercice				
20 Dépenses d'équipement - immobilisations incorporelles	25 000,00		25 000,00	hausse achat logiciel (5K€)
21 Dépenses d'équipement - immobilisations corporelles	215 000,00	65 000,00	280 000,00	5K€ des logiciels en 70K€ des conteneurs
275 Dépôts et cautionnements versés				
Total	240 000,00	65 000,00	305 000,00	
Recettes de l'exercice				
13 Subventions d'équipement reçues				
001 Solde d'exécution reporté				
1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	222 528,41		222 528,41	
Total	222 528,41	-	222 528,41	
Opérations d'ordre				
Dépenses de l'exercice				
1391 Reprise des subventions au compte de résultat				
Total				
Recettes de l'exercice				
040 Amortissements des immobilisations	40 000,00		40 000,00	
021 Virement de la section d'exploitation	200 000,00	65 000,00	265 000,00	Transfert des conteneurs de la section de fonctionnement
Total	240 000,00	65 000,00	305 000,00	
001 Déficit d'investissement reporté	222 528,41		222 528,41	
Total des dépenses de l'exercice	462 528,41	65 000,00	527 528,41	
Total des recettes de l'exercice	462 528,41	65 000,00	527 528,41	

Autorise le Président ou son représentant à signer l'ensemble des pièces nécessaire à la bonne exécution de la présente délibération

Le Président,



Nombre de membres en exercice : 27

Présents : 7

Votants : 9

Délibération certifiée exécutoire compte tenu de :

- La transmission en préfecture le
- La publication le

24 JUIL. 2013

Fait à Caen, le

24 JUIL. 2013

Le Président,



PREFECTURE DU CAEN

24 JUIL. 2013

COURRIER

